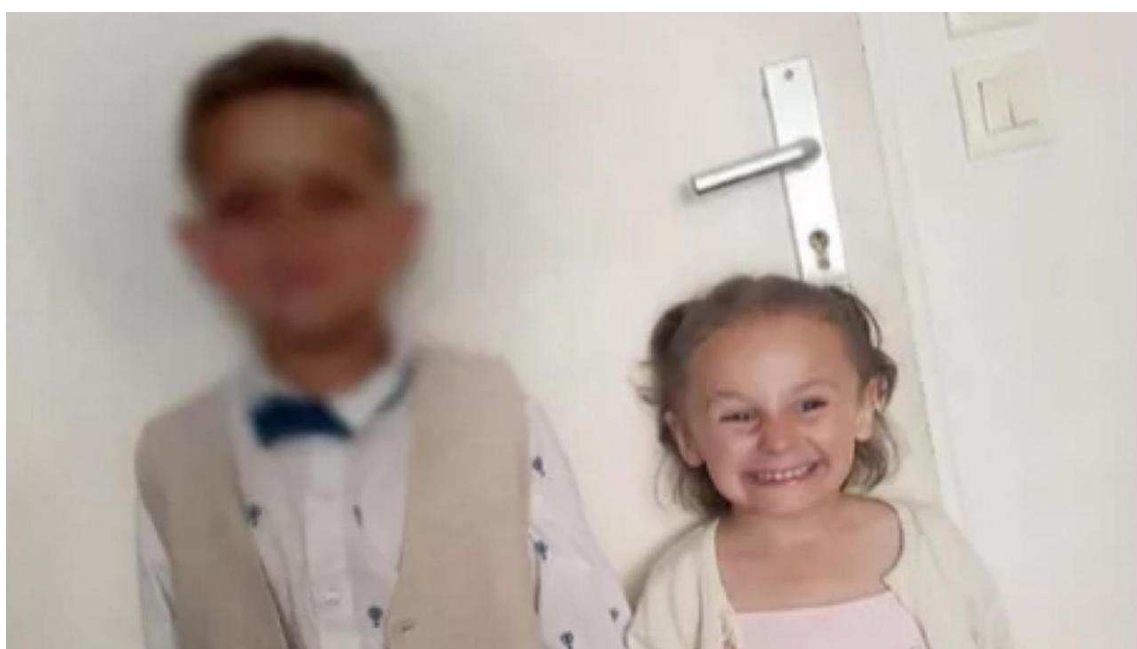


[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Lisa n'était plus « qu'une ecchymose » : le parquet requiert deux procès dans l'affaire d'infanticide

3-4 minutes



La petite *Lisa* – ici avec son frère – allait fêter ses 4 ans quand elle a été frappée à mort. Des violences qui ne dataient pas d'hier. | Photo : DR/Paris Normandie.

Un peu moins de trois ans après que *Lisa* a succombé à une pluie de coups portés par son beau-père, le procureur d'Évreux souhaite un procès aux assises et un autre en correctionnelle.

Comme Paris Normandie l'avait révélé en octobre 2024, outre le beau-père et la mère de *Lisa*, sauvagement battue et décédée à l'aube de ses 4 ans des suites de ses blessures à [Conches-en-Ouche](#) en septembre 2023, les trois grands-parents de la petite blondinette ainsi que deux directeurs d'école sont mis en examen pour non-dénonciation de mauvais traitements sur mineurs.

Notre journal révélait également en octobre 2025 que la juge d'instruction a mis en examen la psychologue scolaire, elle aussi pour avoir omis d'informer les autorités judiciaires ou administratives. Les deux directeurs d'école sont interdits d'exercer jusqu'à nouvel ordre.

L'instruction, c'est-à-dire l'enquête judiciaire conduite par la juge, se termine. Et, selon la procédure pénale, l'une des étapes clés vient d'être diffusée par Mediapart, relayée par le média en ligne Le Poulpe. Il s'agit du réquisitoire définitif du procureur. Rémi Coutin requiert la tenue de deux procès.

Défaillance impardonnable et volontaire

L'un criminel devant la cour d'assises de l'[Eure](#) pour Florian Vicik (le beau-père) et Sandra Rivoal (la mère), tous deux mis en examen pour meurtre sur mineur et violences volontaires sur le grand frère de la victime.

Le second, délictuel, devant le tribunal correctionnel d'[Évreux](#) pour les grands-parents (la mère de

Rivoal, son mari et la mère de Vicik) ainsi que la directrice de l'école de *Lisa*, le directeur de l'école de son grand frère et la psychologue scolaire.

Lire aussi: <https://www.paris-normandie.fr/id668535/article/2025-10-22/meurtre-de-lisa-dans-leure-la-psychologue-scolaire-mise-en-examen>

Les conclusions du parquet confirment les violences quotidiennes intrafamiliales et le désœuvrement crasseux du foyer des parents (lui a 29 ans, elle 27) incarcérés depuis l'infanticide.

Rémi Coutin et son équipe mettent également en avant ce qui est apparu très tôt dans ce terrible dossier : la défaillance impardonnable et volontaire de la sphère familiale. Sans oublier les funestes ratés du système scolaire. « Un loupé énorme de la société dans son ensemble », résumait peu de temps après le crime Rémi Coutin.

*Lisa* n'était plus « *qu'une ecchymose* »

Pire. Parmi les très lourdes accusations du ministère public, parmi l'horreur des violences subies par *Lisa*, son corps n'étant plus « *qu'une ecchymose* », selon le médecin légiste, l'accusation relève la soustraction d'un document en vue de faire obstacle à la manifestation de la vérité. Elle vise directement le directeur de l'école du grand frère.

Selon le procureur, l'enseignant a, au lendemain de la mort de *Lisa*, fait disparaître la note manuscrite de la maîtresse où figurait la mention « [VIF](#) », pour « violences intrafamiliales ».

Lors de la reconstitution du crime, en mars 2026, les deux accusés, des avocats ainsi que les enquêteurs et la magistrate, découvraient un appartement figé depuis le drame. Jusqu'au reste du repas des enfants dans les assiettes. Ce jour-là, les parents n'ont montré aucune émotion particulière...